

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre copropriété ou logement ?

Vous avez besoin d'adapter votre logement en raison d'une perte de mobilité ?

Vous rénovez votre logement afin de le rendre apte à l'habitation ?

Vous avez besoin de conseils et/ou d'une aide financière pour réaliser vos travaux ?

Vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide de Grand Paris Seine Ouest.

Rénover sa copropriété ou son logement avec l'Opération Habitat Qualité et Grand Paris Seine Ouest

Afin d'encourager une amélioration durable de l'habitat, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a mis en œuvre, en lien avec l'Agence nationale de l'habitat, l'Opération Habitat Qualité (OHQ).

Cette opération vise à inciter les propriétaires des villes du territoire à engager des projets de rénovation, amélioration, adaptation durables de leur immeuble et/ou logement.

Ses objectifs



Accompagner les propriétaires et les copropriétaires dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique performants



Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap



Lutter contre les situations d'habitat indigne et dégradé



© Photo : A&M Architecture et ReeZOM

Participer à la réussite de vos projets

Grâce à ce dispositif, GPSO vous permet :

D'être informé et accompagné tout au long de votre projet

- ◆ Des conseils personnalisés gratuits et neutres tout au long de votre projet
- ◆ Un accompagnement pour mobiliser des aides financières
- ◆ Des visites sur site pour mieux qualifier et prioriser les travaux envisagés

De bénéficier de financements de Grand Paris Seine Ouest et de ses partenaires

- ◆ La possibilité pour les propriétaires de bénéficier de subventions publiques accordées, sous conditions, par GPSO et ses partenaires comme l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- ◆ La mobilisation d'aides complémentaires pour vous aider à financer au mieux votre programme de travaux (éco-prêt, tiers financement, financement des caisses de retraite, aides sociales...)



© Photo : GPSO Energie



À noter

- ◆ Pour obtenir une subvention publique, les travaux ne doivent pas commencer sans l'accord préalable des financeurs
- ◆ Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment
- ◆ Seuls les dossiers montés par les conseillers Habitat Qualité mandatés par GPSO pourront bénéficier des subventions de l'Établissement public territorial



Quels sont les travaux subventionnables ?

- ◆ Les **travaux de rénovation énergétique** ambitieux permettant de réaliser d'importantes économies d'énergie : isolation des combles, ravalement avec isolation thermique par l'extérieur, changement de la chaudière, des fenêtres, amélioration de la ventilation...
- ◆ Les **travaux d'adaptation** du logement aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap : pose d'une douche et/ou de sanitaires adaptés...
- ◆ Le traitement des **situations d'insalubrité, de péril et de risques liés au plomb** dans les logements



Comment bénéficier de l'Opération Habitat Qualité ?

Vous êtes propriétaire dans l'une des 8 villes de Grand Paris Seine Ouest :

- Vous avez un projet innovant de rénovation thermique de votre copropriété construite depuis plus de 15 ans
- Vous avez un projet important de rénovation de votre appartement ou maison (rénovation énergétique, adaptation à la perte de mobilité, remise aux normes)

CONTACTEZ UN CONSEILLER HABITAT QUALITÉ :



0800 10 10 21

Service & appel gratuits



gpso.aideshabitat@urbanis.fr



En prenant rendez-vous sur le site internet de l'opération www.aideshabitat-seineouest.fr



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE

MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY



GRAND PARIS
SEINE OUEST
vous aide à améliorer
votre **HABITAT**

RÉNOVER, c'est agir
pour un **AVENIR DURABLE**